



www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°479 du 13 au 19 juin 2024

BONI

BLOCUS OU PAS BLOCUS ?

PLUIES

BAMAKO ATTEND

FOOTBALL

LA BATAILLE D'EUROPE



GRÈVE DES BANQUIERS

FIN DU BRAS DE FER ?

Après plusieurs jours de grève et de pression, la justice a finalement libéré le secrétaire général du SYNABEF mais l'action publique contre lui n'est pas éteinte pour autant. Est-ce la fin de ce chapitre ou une simple parenthèse ?

GRATUIT

Ne peut être vendu

COMMUNIQUE CANAL+ MALI

Le 12 juin 2024

CANAL+, LE PLUS BEAU DES TERRAINS POUR 3 MOIS
EXCEPTIONNELS DE SPORT NON STOP

CANAL+ MALI est heureux d'annoncer un calendrier particulièrement riche à tous ses abonnés amateurs de sport, et de leur donner rendez-vous sur ses bouquets pour vibrer avec les plus grandes compétitions internationales.

VOS GRANDS RENDEZ-VOUS DE FOOTBALL

- Du 20 juin au 14 juillet, les 16 plus grandes équipes du continent américain vous donnent rendez-vous pour **la CONMEBOL COPA AMERICA 2024 diffusée en intégralité et en exclusivité en langue française** sur les chaînes CANAL+ SPORT. Un dispositif exceptionnel avec l'émission quotidienne Canal Copa America pour tout suivre de la compétition et ses stars comme Messi, Marquinhos, Vinicius..., et bien sûr l'intégralité des 32 matchs commentés en direct, et disponibles en replay sur l'application CANAL+.
- Rendez-vous du 14 juin au 14 Juillet sur la chaîne **ORTM 1 ou ORTM 2 disponible en qualité HD sur le canal 1 et 2** dès la formule Access pour suivre **12 des meilleurs matchs de l'UEFA Euro 2024** dont les chocs des phases de poule Espagne - Italie, Pays-Bas - France ou Turquie - Portugal jusqu'à la finale.
- Retrouvez également 100% des matchs de l'EURO UEFA en direct, commentés en **langue anglaise** sur les chaînes SUPERSPORT FOOTBALL+ (Canal 474) et SUPERSPORT PREMIER LEAGUE (CANAL 473) disponibles **en option** au sein du DSTV ENGLISH BASIC.
- Enfin, **dès le 11 août les grands championnats de foot reprennent** leurs droits et les abonnés CANAL+ pourront retrouver leurs clubs favoris avant de découvrir la nouvelle formule de **l'UEFA CHAMPIONS LEAGUE** dès le 20 Août avec les matchs de barrage sur les chaînes CANAL+ SPORT.

VOS AUTRES COMPETITIONS DE SPORT

- Du 26 juillet au 11 août, rendez-vous pour les **Jeux Olympiques Paris 2024** avec plus de 10 000 athlètes dans 32 sports. Des épreuves à suivre **sur TV5 Monde Afrique**, en HD sur le canal 36.
- Du 7 au 21 juin s'ouvrent les **NBA Finals sur les chaînes CANAL+ SPORT** avec un duel inédit au meilleur des 7 matchs entre les Mavericks de Dallas et les Celtics de Boston.
- Depuis le 8 Juin également, les fans de sports de combat et de MMA peuvent retrouver sur CANAL+ la ligue **PFL**, avec les stars comme Francis Ngannou ou Cédric Doumbé. **Les abonnés vivront également le retour de Conor McGregor** sur l'octogone de l'UFC le 30 juin prochain à Las Vegas.
- ET enfin place aux **GP de F1 et MotoGP** et aux grandes compétitions de **Tennis** avec dès le 1^{er} Juillet le tournoi de Wimbledon, diffusés et décryptés par les experts des chaînes CANAL+ Sport.

Pour plus d'informations, contactez le 36 555 numéro de service client (coût d'un appel local)

TOUS VOS RENDEZ-VOUS SPORT A NE PAS MANQUER AVEC CANAL+

Cyclisme : Résumé du Tour de Maurice le 29 Juin sur CANAL+ SPORT 1

NBA Finals Denver Mavericks du 7 au 21 juin sur CANAL+ SPORT 4

UEFA Euro : 14 juin au 14 juillet 2024 sur l'ORTM 1 ou ORTM 2

CONMEBOL Copa America : du 20 juin au 15 juillet sur CANAL+ SPORT 1

Rugby TOP 14 : demi-finales le 21 et 22 juin 2024 sur CANAL+ SPORT 3 et CANAL+ SPORT 4 ; finale le 28 juin 2024 sur CANAL+ SPORT 4

Combat / PFL sur CANAL+ SPORT 4 UFC : 29 juin sur CANAL+ SPORT 3

Tennis : Tournoi de Wimbledon lundi 1^{er} juillet au 14 juillet sur CANAL+ SPORT 5

Jeux Olympiques Paris : du 26 juillet 2024 au 11 août 2024 sur TV5 Monde Afrique

F1: Canada 9 juin, Espagne 23 juin, Autriche 30 juin, GB 7 juillet, Hongrie 21 juillet, Belgique 28 juillet, Pays Bas 25 août sur CANAL+ SPORT 3

MotoGP : 30 juin Pays-Bas, Allemagne 7 juillet, GB, 4 août, Autriche 18 août sur CANAL+ SPORT 3

ÉDITO

Raté !

Sommes-nous condamnés à l'échec ? À la souffrance ? Sur les réseaux sociaux, les internautes s'en amusent. Pas d'électricité, pas d'argent ou pris en otage par un problème syndical, cherté du mouton... Cerise sur ce gâteau repoussant, les Aigles qui ne gagnent pas et qui font revivre aux Maliens le spectre de la cruelle élimination face à la Côte d'Ivoire lors de la dernière CAN. Face au Ghana, le jeudi 6 juin, les Aigles, après avoir mené, ont finalement perdu le match sur la dernière action ghanéenne. Souvenir douloureux. Cinq jours plus tard, aux prises avec Madagascar, dont l'équipe avait été réduite à 10 depuis la 15^{ème} minute de jeu, la sélection malienne n'a pas su faire la différence pour s'imposer. Autre souvenir douloureux. Deux contre-performances qui hypothèquent les chances du Mali d'obtenir une première qualification historique pour la Coupe du monde. S'il est facile de jeter la pierre sur les joueurs et l'encadrement, comme nous le faisons pour EDM, pour le match face à Madagascar des coupables sont à chercher ailleurs également. Comment comprendre que l'équipe, après moult reports de vols, ne soit arrivée en Afrique du Sud, à l'autre bout du continent, qu'à quelques heures du match ? Nous avons connu meilleure préparation. Les responsabilités doivent être situées et des sanctions tomber si nous voulons éviter que pareille péripétie ne se répète. Pour un pays engagé officiellement dans une dynamique pour changer son narratif et imposer le respect, des problèmes de vols, de primes, qui conduisent une équipe de basket à boycotter un match de qualification à la Coupe du monde, devraient être de l'histoire ancienne. Dans cette veine, comment convaincre de potentielles nouvelles recrues chez les binationaux pour différentes équipes ? L'a-peu-près a assez duré. Le football est l'opium du peuple, a-t-on coutume d'entendre. Les Maliens n'ont pas ces derniers temps beaucoup de motifs de sourire. La sélection nationale aurait pu l'être. Raté !

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA

LE CHIFFRE

704 000

C'est le nombre de demandes de visas Schengen provenant de ressortissants africains rejetées par l'Union européenne en 2023. Cela représente environ 56,3 millions d'euros de perte pour les Africains, les frais de visa n'étant pas remboursés.

ILS ONT DIT...

• « Nos dirigeants doivent prendre leurs responsabilités, nous écouter et comprendre l'enjeu capital de la préparation de ces matchs, ô combien importants pour notre peuple. Nous sommes des joueurs de football, mais nous sommes avant tout des humains ». **Hamari Traoré, capitaine de la sélection nationale de football**, le 11 juin 2024.

• « Chaque jour, tu mets à la une dans tes médias qu'untel a détourné, qu'un autre a volé ou que l'on a épinglé une autre personne. À chaque fin du mois, ils déduisent des salaires un montant pour les mettre dans les caisses de l'État. Et cet argent des impôts, ils le mettent dans leur poche. Ça, c'est des détournements de deniers publics ». **Ousmane Sonko, Premier ministre du Sénégal**, le 9 juin 2024.

RENDEZ-VOUS

14 juin - 14 juillet 2024 :

Euro de football - Allemagne

17 juin 2024 :

Concert 2BTO King - Place du Cinquantenaire - Bamako

18 juin 2024 :

Concert de Gaspi - Palais des Sports - Bamako

21 juin 2024 :

Salon International de la Musique - CICB - Mali

UN JOUR, UNE DATE

13 juin 2005 : Michael Jackson est acquitté lors de son procès pour abus sexuels sur mineurs.



Après neuf mois de détention pour atteinte au crédit de l'Etat, **Siriki Kouyaté, porte-parole du mouvement Yerewolo debout sur les remparts**, a été remis en liberté le mardi 11 juin 2024. Il avait été placé sous mandat de dépôt le 11 septembre 2023.



Hunter Biden, le fils du président américain Joe Biden a été reconnu coupable le 11 juin de détention illégale d'une arme à feu en 2018, sur fond d'addiction aux drogues. Sa peine sera prononcée ultérieurement. Il encourt en théorie jusqu'à 25 ans de prison.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Hamadoun Bah, secrétaire général du SYNABEF porté en triomphe par ses camarades syndicalistes après sa sortie de prison. 10 juin 2024.

GRÈVE DES BANQUIERS : LA FIN DU BRAS DE FER ?

Le Syndicat national des Banques, Assurances, Établissements Financiers et commerces du Mali (SYNABEF) a mis fin à son mouvement de grève le 10 juin 2024. Déclenché le 5 juin 2024 suite à l'arrestation et à la mise sous mandat de dépôt de son Secrétaire général, Hamadou Bah, suite à une plainte pour faux et usage de faux. Cet énième mouvement, entamé à quelques jours de la fête de Tabaski, met à mal les droits des usagers. Au-delà, il traduit un malaise croissant entre les autorités et le syndicat et une forme de pression qui menace la paix et la justice sociale.

FATOUMATA MAGUIRAGA

Pour protester contre l'arrestation le 5 juin 2024 du Secrétaire général du SYNABEF, Hamadou Bah, le syndicat a déclenché un arrêt de travail de 72 heures, décidé le 6 juin. Un mouvement largement suivi qui a été prolongé jusqu'au 10 juin. Exigeant la libération de son leader, le syndicat n'a mis fin à la grève qu'après la libération de ce dernier, qu'il considère plutôt comme victime de son action syndicale. Mais la grève de 5 jours a eu des conséquences importantes sur les nombreuses opérations en cette veille de fête. « On est en pleine campagne de Prêt Tabaski. C'est vrai qu'il y avait un service minimum, et cela pas dans toutes les banques, et qu'il ne concerne souvent que le ravalement des GAB ou l'ouverture d'un ou deux guichets », constate un cadre de banque. Cet arrêt a donc sérieusement ralenti les opérations, surtout en ce qui concerne les demandes, qui en principe ne prennent que 48 heures. Une situation qui fera que certains ne toucheront leurs Prêts Tabaski qu'après la fête. Pour ceux qui devaient effectuer des opérations de retrait, il fallait être très patient le 11 juin. Des centaines de personnes ont d'assaut très tôt les différentes agences des banques. Arrivé aux environs de 8 heures, un client d'une des grandes banques de la place patiente. « Il y a 299 personnes avant moi », dit-il avec le sourire. À voir le nombre de personnes en attente, les agents risquent de travailler

bien au-delà des heures de service, qui n'ont pas changé, confie un agent de sécurité.

Conséquences fâcheuses

Dans un communiqué publié le 9 juin 2024, les associations de consommateurs s'étaient indignées de la situation et avaient condamné ce mouvement, qui portait atteinte aux droits des consommateurs. L'Association des Consommateurs du Mali (ASCOMA), l'Association pour l'Assistance et la Défense des Consommateurs du Mali (ADAC - Mali) et le Regroupement des Consommateurs du Mali (REDECOMA) avaient regretté la fermeture de certaines banques et établissements financiers et de certaines stations « dans un mépris total des usagers de ces secteurs économiques ».

Si les choses continuent de cette façon, il est à craindre une immixtion de l'Etat dans une affaire privée au risque d'influencer la décision judiciaire.

Dénouant cette façon d'agir de ces structures, qui « violent les droits élémentaires des consommateurs, dont celui à l'information et celui à la satisfaction des besoins élémentaires », les associations s'étaient engagées à agir avec les moyens légaux pour remettre les consommateurs dans leurs droits. Pour Abdrahamane Tamboura, économiste, l'une des conséquences de cette grève pourrait être l'effritement de la confiance des usagers dans les services bancaires. En ces périodes d'incerti-



Yacouba Katilé, secrétaire général de l'UNT, plus grande centrale syndicale du pays a animé une conférence de presse juste après la libération d'Hamadou Bah (à droite) le 10 juin 2024.

tude, ceux-ci pourraient avoir le réflexe de préférer garder des liquidités sur eux plutôt que dans les banques. Pour l'État et les entreprises, cela pourrait aussi entraîner des retards de paiement et provoquer des tensions en cette période de forts besoins. Pour les acteurs économiques, ces

lance de l'État dans la gestion de certains aspects, l'autorité est sous la menace de la « tentation » à la grève. Et, avec cette première « victoire », les banques n'hésiteront plus à répéter leur mouvement pour demander la satisfaction de leurs revendications. Un recours qui n'est d'ailleurs pas

REPÈRES

5 juin 2024 :

Arrestation d'Hamadou Bah

6 juin 2024 :

Retrait de la plainte contre lui

10 juin 2024 :

Libération d'Hamadou Bah

11 juin 2024 :

Fin de la Grève du SYNABEF

avons toujours agi avec la manière pour atteindre les résultats », s'est exprimé Yacouba Katilé à l'issue de la remise en liberté le 10 juin du Secrétaire général du SYNABEF, également Secrétaire général adjoint de l'UNT. Une joie et un soulagement sans triomphe cependant, avait tenu à préciser le Secrétaire général de l'UNT. « Son retour est un moment de satisfaction et prouve la force de notre engagement commun ». « Vous avez démontré que l'UNT est une force unie et résiliente.

Rebondissement à craindre ?

Fallait-il aller déclencher un mouvement de grève pour une affaire de faux et usage de faux impliquant deux particuliers, même syndicalistes ? Si les choses continuent de cette façon, il est à craindre une immixtion de l'État dans une affaire privée, au risque d'influencer la décision judiciaire, s'inquiète M. Tamboura. D'ailleurs, les deux syndicats de magistrats, à savoir le Syndicat Libre de la Magistrature (SYLIMA) et le Syndicat Autonome de la Magistrature (SAM), s'étaient exprimés le 7 juin 2024 dans un communiqué. Déclarant suivre « avec une particulière attention l'évolution du traitement de la procédure pénale mettant en cause un individu pour des faits de faux et d'usage de faux », ils ont invité leurs collègues magistrats à « rester sereins », tout en leur donnant l'assurance que « force restera à la loi et que l'égalité de tous devant la justice pénale sera également respectée ».

En situation de force, les banques n'ont pas hésité à créer une paralysie sans tenir compte des besoins des usagers, déplore M. Tamboura. Un choix peu appréciable de « mettre l'État en état de faiblesse ». Or, il s'agit plutôt d'une période à mettre à profit pour redonner à l'État son autorité et empêcher que des individus ne lui en imposent. Outre le syndicat des banques, d'autres pourraient s'impliquer, remettant du coup en cause l'esprit du Pacte de stabilité signé entre l'État et les partenaires sociaux en août 2023. Une situation à ne pas encourager. Il faut plutôt faire la part des choses et instaurer une véritable communication entre l'État et ces partenaires sociaux afin de gérer les éventuels conflits et surtout pour éviter à l'avenir que la justice soit à la merci de n'importe quelle pression. ■

3 QUESTIONS À



ADAMA N. SIDIBÉ

Secrétaire à l'information et à la communication du SYNABEF

1 Cette grève intervenue à une période de forte sollicitation a impacté les usagers...

Oui, nous sommes conscients de cela. Mais cette décision nous a été imposée. Quelle centrale syndicale peut, face à l'arrestation de son premier responsable, rester dans ses bureaux ? C'est ce qui nous a amenés à l'arrêt de travail.

2 Si vous deviez tirer des leçons pour l'avenir ?

L'enseignement que l'on peut tirer est que nous sommes dans un pays de dialogue social. Nous ne devons jamais arriver à ce genre de situation. Les parties devraient en considérer l'ampleur avant de se retrouver dans cette situation. Il faut éviter une chose pareille, surtout vu l'état du pays et en cette veille de fête.

3 Réagir ainsi face à l'arrestation d'un syndicaliste ne va-t-il pas affaiblir l'autorité de la justice ?

Je ne pense pas. Je pense qu'avec les magistrats nous constituons la même famille. Ce sont des camarades, des amis, nous avons étudié ensemble. Je pense qu'il faut éviter certaines pratiques dans le contexte difficile que nous traversons aujourd'hui au Mali. Notre souhait et celui de tous les Maliens c'est la bonne justice. La manière dont il a été arrêté nous a choqués et il fallait réagir. Sinon, personne n'est au-dessus de la loi.

IMPACTS DES GRÈVES SUR LES USAGERS : DES RÈGLES MÉCONNUES

Pris dans l'étau des différentes crises entre gouvernement et syndicats, les consommateurs sont les premières victimes des mouvements de grève. Premiers destinataires des biens et services, ils sont aussi souvent les premiers lésés. Au Mali, le respect de leurs droits, par ailleurs méconnus, n'est pas la règle.

FATOUMATA MAGUIRAGA



En dépit de quelques manifestations, les associations de défense des droits des consommateurs peinent à être efficaces.

Ils étaient nombreux à prendre d'assaut notamment les banques le 11 juin 2024 après la fin de la grève décrétée par le Syndicat National des Banques, Établissements financiers et commerces (SYNABEF). Un arrêt de travail de 5 jours, à quelques jours de la fête de Tabaski, qui a entraîné des retards dans les opérations des clients. Dans un communiqué publié le 9 juin 2024, un regroupement de trois asso-

ciations de consommateurs avait dénoncé « ce mépris » des droits fondamentaux des clients et décidé de porter plainte contre le syndicat. Si la démarche paraît inédite, elle n'est pas une première, car le Réseau des consommateurs de téléphonie mobile au Mali (REMACOTEM) a réussi, au terme d'une procédure de plusieurs années, à faire condamner les deux plus grands opérateurs de téléphonie mobile. Ces derniers avaient écopé

d'une amende record de 176 milliards francs CFA pour facturation du répondeur.

Droits méconnus Les droits des consommateurs, au nombre de huit, ont été adoptés par les Nations Unies en avril 1985 par la Résolution N°39/248. Ils sont fondés sur les principes directeurs de la protection du consommateur. Ils prônent notamment le droit à la satisfaction des besoins essentiels et indiquent que les politiques en faveur des consommateurs doivent « protéger le consommateur contre les pratiques non éthiques et illicites, surtout en ce qui concerne les prestations de soins de santé, l'alimentation, l'habitat, l'eau, l'énergie et les autres services de base, l'emploi, l'éducation, les services financiers et d'investissement ». Au Mali, « le gouvernement a adopté la loi n°2015-036 du 16 juillet 2015 portant protec-

tion du consommateur et son décret d'application n°2016-0482-PRM-17 juillet 2016 ». Mais dans la pratique c'est à la société civile, particulièrement aux associations de consommateurs, qu'incombe la défense de ces droits. Des consommateurs que les associations espèrent plus « engagés » dans leur propre protection. En effet, conformément à leurs missions, elles s'engagent à la sensibilisation et l'éducation des populations afin de garantir leurs droits à des produits et services aux normes.

La condamnation historique des opérateurs de téléphonie du Mali, une première, constituait une victoire pour les consommateurs, qui dénonçaient depuis plusieurs années la qualité des services et le coût exorbitant des communications en comparaison avec d'autres pays de la région. Les plaintes des consommateurs contre les impacts négatifs des actions des syndicats sur la satisfaction de leurs besoins essentiels pourraient déterminer une nouvelle ère de respect de leurs droits. ■

ORGANISATIONS COMPOSANT LE SYNABEF			
	Etablissements bancaires	Assurances	Compagnies pétrolières
1	AFG Bank Mali	AFG Assurances Mali	Ola Energy
2	Banque Atlantique	Assurances bleues (CNAR)	Oryx
3	Bank Of Africa-Mali (BOA Mali)	Assurances Lafia SA	Shell
4	Banque Commerciale du Mali (BCS)	Assurances Sabu Nyuman	Total
5	Banque de Développement du Mali (BDM)	CIF ASSURANCES	
6	Banque International pour le Mali (BIM)	Nallias SA	
7	Banque Malienne de Solidarité (BMS)	NSIA Assurances Mali	
8	Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA)	NSIA VIE	
9	Banque pour le Commerce et l'Industrie du Mali (BCI Mali)	Sanlam Assurances Mali	
10	Banque Sahélo Saharienne pour l'investissement et le Commerce (BSIC)	SANLAM VIE	
11	CORIS BANK International	SONAVIE	
12	ECOBANK	Sunu Assurances	
13	ORABANK		
14	United Bank For Africa (UBA)		



BONI, BLOCUS OU PAS BLOCUS ?

Depuis plusieurs mois, la ville de Boni, dans la région de Douentza, est soumise à un blocus imposé par les terroristes de la Katiba Serma, affiliée au JNIM. Malgré les alertes, la désertion de plusieurs habitants de la ville vers les localités avoisinantes et même la présence de l'armée malienne dans la zone, la situation perdure depuis près d'un an.

MOHAMED KENOVI

Le 3 juin dernier, lors de la traditionnelle conférence de presse mensuelle de la DIRPA, le Colonel-major Souleymane Dembélé a indiqué que les FAMA ne constataient pas de blocus à Boni et que dans cette ville l'armée avait sa réalité et les populations la leur. Loin d'être avancés pour nier la réalité sur le terrain, ces propos du Chef de la DIRPA font ressortir la complexité de la situation dans cette ville depuis de longs mois. En effet, certes les combattants de la Katiba Serma maintiennent Boni sous blocus en bloquant l'axe Sévaré-Gao, empêchant les camions d'entrer ou de sortir de la ville, mais ils ne s'en prennent pas directement à l'armée malienne. Selon des informations recoupées auprès de sources locales, le blocus sur Boni a été initié en représailles contre les habitants de la ville et comme un moyen de pression indirect de la part du JNIM pour obtenir des concessions de la part de l'armée.



Selon plusieurs sources, le JNIM a imposé un blocus sur la ville de Boni depuis plusieurs mois.

des Russes est mal passée. C'est donc pour cela qu'ils ont décidé de faire souffrir la ville en imposant ce blocus », explique une de nos sources. Après des discussions avec des émissaires de la ville, les combattants de la Katiba Serma ont exigé le départ des partenaires russes de la zone comme principale condition pour la levée du blocus. Mais

cherchent donc qu'à sortir de la ville, là aussi avec des risques de tomber sur des EEI ou d'être arrêtés et pris en otage.

Radicaux étrangers Outre la présence des partenaires russes à Boni, qui dérange les terroristes de la Katiba Serma, le groupe serait influencé, selon nos sources, par les positions de certains de ses membres étrangers, très radicaux. Le 30 août 2022, certains combattants avaient accepté de lever un premier blocus qui était alors en vigueur sur la ville depuis quelques mois. Cette levée du blocus avait été effective après qu'un accord verbal ait été trouvé entre eux et des émissaires de Boni. La Katiba Serma demandait notamment en retour aux habitants de ne plus communiquer d'informations aux FAMA, mais aussi de permettre à ses combattants d'accéder au marché de la ville pour s'approvisionner sans être dénoncés et de ne pas s'interposer entre eux et l'armée malienne. L'accord durera un peu moins d'un an, avant que le blocus

Jusque-là, toutes les voies de négociation n'ont rien donné. Les habitants ne cherchent donc qu'à sortir de la ville, là aussi avec des risques de tomber sur des EEI ou d'être arrêtés et pris en otage.

Départ exigé de « Wagner » À en croire nos sources locales, la Katiba Serma a imposé et maintient le blocus en raison de la présence de partenaires russes dans la ville aux côtés de l'armée malienne. « Avec l'arrivée des Russes, la population se réjouissait, parce qu'il y avait de plus en plus de liberté de mouvements. Pour la Katiba Serma, cette joie des populations en raison de la présence

pas que. Ils exigeraient également, selon nos informations, que les populations de Boni se mobilisent pour obtenir la libération de leurs hommes à chaque fois qu'ils sont capturés par l'armée et qu'elles cessent toute collaboration avec les FAMA. Des conditions que les habitants de Boni ne peuvent satisfaire. « Jusque-là, toutes les voies de négociation n'ont rien donné. Les habitants ne

EN BREF

COOPÉRATION : LE MALI ET LA HONGRIE RENFORCENT LEURS LIENS



Sur invitation de son homologue hongrois, Péter Szijjártó, le ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Abdoulaye Diop, a effectué une visite d'amitié et de travail le 10 juin 2024 à Budapest. L'objectif de cette visite était d'avoir un dialogue politique et des concertations entre le Mali et la Hongrie sur les sujets d'intérêt commun au plan bilatéral, régional et international, dans la perspective de la présidence hongroise de l'Union européenne, qui débutera le 1er juillet 2024, a indiqué le bureau de l'information et de la presse du ministère. « Le ministre Szijjártó a privilégié le dialogue direct avec le ministre Diop pour mieux comprendre la situation au Mali et dans le Sahel », précise le communiqué, qui souligne également la convergence de vues des deux ministres sur plusieurs sujets-clés. Pour rappel, cette visite du Chef de la diplomatie malienne en Hongrie est la première d'un ministre des Affaires étrangères du Mali dans ce pays depuis 47 ans. ■

M.K

ne reprenne à partir de juillet 2023. « Les premiers acteurs qui avaient accepté la levée du blocus étaient des combattants jeunes, issus pour la plupart de la localité. Mais, après, ils ne se seraient pas compris avec les autres membres du groupe, majoritairement étrangers, qui ont décidé d'imposer à nouveau le blocus », révèle notre source. ■



Bonne fête de **TABASKI**



20 28 00 00
www.afribone.com



MME CISSÉ ADAM BA : "NOTRE IDENTITÉ C'EST L'INNOVATION"

Atlantique Assurances Mali est devenu AFG Assurances Mali il y a quelques semaines. Qu'implique ce changement de marque? Quelles sont les opportunités pour les clients? Voici quelques-unes des questions auxquelles la directrice générale de la compagnie Mme Cissé Adam Ba répond.

FATOUMATA MAGUIRAGA

Quel est votre bilan à la tête de la compagnie d'assurance que vous dirigez depuis sa création en 2017?

Le bilan de la compagnie est très satisfaisant. Nous nous sommes positionnés sur le marché en 2017 avec une gamme variée de produits performants et adaptés aux besoins de notre clientèle, aussi exigeante que diverse.

Les performances de la compagnie reposent sur le développement du capital humain et d'une culture d'entreprise qui renforce l'engagement et la fierté d'appartenance de nos collaborateurs. Nous avons des collaborateurs qui ne connaissent même pas l'assurance à leur arrivée, mais qui sont aujourd'hui devenus des professionnels. Nous avons noué des partenariats



Mme Cissé Adam Ba dirige Atlantique Assurances depuis sa création en 2017.

assurés et les courtiers partenaires pour leur confiance continue. Mais au-delà de ces performances financières, nous avons réussi le changement de nom de la compagnie. Justement, vous étiez Atlantique Assurances Mali, et

une plateforme digitale dans toutes les structures sanitaires conventionnées (cliniques, laboratoires, pharmacies, cabinets dentaires, d'opticiens et d'ophtalmologie...) à Bamako et dans les régions. Et ensuite l'innovation à travers la création de nouveaux produits toujours plus adaptés aux besoins des populations, comme par exemple la micro assurance agricole et la micro assurance santé. Ces produits, qui ont la particularité de garantir les activités économiques et sécuriser les revenus des individus parmi les populations les plus vulnérables, permettant ainsi de soutenir l'inclusion financière.

La BICIM, qui appartient aussi au groupe AFG Holding, est également devenue AFG Bank le 9 mai. Deux sociétés sœurs dans 2 secteurs connexes, l'opportunité de nombreuses synergies? Quels sont avantages pour les clients?

La bancassurance offre de nombreuses opportunités de synergies qui peuvent bénéficier à la fois aux clients, à l'assurance et à la banque. Elle contribue à une gestion plus efficace des risques et à une meilleure protection des actifs des clients.

La bancassurance simplifie la gestion financière pour les clients en leur donnant directement accès aux produits d'assurance et bancaires via les réseaux des deux entités. Elle permet de personnaliser les produits et les services de la banque et de l'assurance pour répondre à des besoins spécifiques des clients.

AFG Bank commercialise déjà des produits d'assurances intégrés aux produits bancaires tels que le leasing, les cartes bancaires. Pour renforcer notre positionnement sur ce réseau, nous allons créer des offres packagées des produits d'assurances assortis des produits bancaires. Nous sommes en partenariat avec d'autres structures pour répondre aux besoins spécifiques de chaque malien.

devenir le partenaire financier de référence dans les secteurs banque et assurances pour les économies africaines.

Le nom de la compagnie change, mais les performances et l'engagement demeurent. Ce sont les mêmes hommes et femmes qui sont là depuis la création de la compagnie en 2017, déterminés à poursuivre les efforts pour la satisfaction de nos clients. Alors, ce changement s'inscrit dans la poursuite de nos efforts pour renforcer nos principales lignes de métiers, en déployant de manière systématique les savoir-faire uniques du groupe AFG. La nouvelle identité est la matérialisation de la transformation en cours de notre groupe et de son engagement à être toujours plus moderne, plus innovant et plus proche de sa clientèle.

Votre nouveau slogan promet de mettre l'innovation au service de l'assuré. Est-ce déjà une réalité? Comment comprenez-vous vous y prendre?

Les nouvelles valeurs du groupe AFG sont l'innovation, l'orientation client, l'engagement et la résilience. L'innovation est donc l'un des axes forts de notre stratégie. D'abord à travers notre approche clientèle, qui se traduit par le fait que toutes nos polices santé sont gérées de bout en bout de façon digitale, car nous avons déployé

et des familles, mêmes dans les zones reculées. Plusieurs produits digitaux adaptés aux besoins de la diaspora malienne et des particuliers seront également lancés très prochainement.

Le respect des engagements est aussi notre marque de fabrique. Vis-à-vis des assurés, à travers le paiement diligent des sinistres, de l'État pour les impôts et les organismes sociaux.

Le taux de pénétration de l'assurance au Mali reste parmi les plus faibles en Afrique, avec environ 0,5%. Quelle est votre approche pour démocratiser l'assurance?

Le secteur des assurances a enregistré une croissance de 7% du volume d'affaires entre 2022 et 2023. Malgré cette hausse, le poids de l'assurance reste faible dans l'économie comparé aux autres pays de la zone UEMOA. Notre défi est de développer la culture de l'assurance au Mali. Et pour cela, nous devons faire l'assurance de proximité à travers



Mme Cissé Adam Ba (à droite) lors de la cérémonie de révélation de la nouvelle marque, AFG Assurances le 9 mai 2024.

plusieurs actions. Tout d'abord, la sensibilisation et l'information des clients sur les avantages de l'assurance et la manière dont elle protège les investissements, mais aussi l'écoute pour développer des produits adaptés à leurs besoins, une meilleure explication des contrats et les procédures d'indemnisation en cas de sinistres, la systématisation des visites de risques et la mise en place des mesures préventives, ainsi que la mise

en place de tarifs compétitifs pour inciter les clients à souscrire à l'assurance. Enfin, les assureurs doivent aussi et surtout respecter les engagements en payant les sinistres dans les délais contractuels. Pour parachever toutes ses actions visant à démocratiser l'assurance, nous devons faire un plaidoyer auprès des autorités pour rendre effective l'obligation d'assurance de certains produits. ■

Notre nouvelle vision est de devenir le partenaire financier de référence dans les secteurs banque et assurances pour les économies africaines.

riats avec des courtiers très professionnels et des réassureurs de premier rang, dont la solidité financière est reconnue par les agences de notation internationale. Ces facteurs combinés ont permis à la compagnie de fidéliser ses clients et de se hisser au 2ème rang dans le classement des sociétés d'assurances du Mali, dès la fin 2022.

Pour l'exercice 2023, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 9,5 milliards de francs CFA, avec un ratio de solvabilité largement au-dessus de la norme réglementaire. Nous avons réglé plus de 61 000 sinistres. Nous avons investi dans les dépôts à termes auprès des banques et dans les emprunts obligataires de l'État, en guise de contribution au financement de l'économie.

Nous tenons à remercier les

vous êtes devenus AFG Assurances Mali il y a quelques semaines. Ce changement de marque, une révolution, un coup de com ou un changement dans la continuité?

Le Groupe AFG, fort de 40 années d'histoire, demeure une entité dynamique marquée par des acquisitions récentes et la création d'entreprises bancaires et assurantielles dans des pays aux cultures diverses. La construction d'une identité unique et reconnaissable dans tous les pays où le groupe est présent est un levier de croissance sur lequel nous ambitionnons de nous appuyer pour répondre de manière optimale aux besoins d'un marché en plein essor et surtout se positionner comme un acteur influent et leader sur la marche malien.

Notre nouvelle vision est de

afribone

Votre connexion Internet, notre engagement

20 28 00 00

Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn, YouTube

POURQUOI LES PLUIES TARDENT-ELLES À BAMAKO ?

Beaucoup de vent et de très faibles quantités de pluie. C'est la situation que connaît la capitale malienne depuis le début de la saison des pluies, courant mai. Alors que les prévisions avaient alerté sur une saison abondante, avec des risques d'inondation, quelles sont les raisons du démarrage tardif de l'hivernage à Bamako ?

MOHAMED KENOUI



Les pluies sont rares à Bamako, les experts l'expliquent par le changement climatique.

Selon les informations de l'Agence nationale de météorologie (Mali Météo), les premières pluies étaient attendues à Bamako à partir du 6 juin. Même si le retard du démarrage de l'hivernage dans la capitale n'est pas criard, le constat est réel. D'autant plus que, d'après la situation pluviométrique de Mali Météo du 3 au 9 juin 2024, la plupart des régions enregistraient des quantités de pluie supérieures ou égales aux quantités enregistrées sur la même période en 2023 et seuls Bamako, Bla et une partie de Koro étaient en déficit. Plusieurs facteurs ont causé cette situation, selon les explications de M. Bakari Mangané, Chef du Bureau prévisions et alertes météorologiques à Mali Météo. D'abord, l'instabilité du Front intertropical (FIT) provoquée par El Niño (phénomène climatique caractérisé par des températures anormalement

élevées de l'eau dans l'Océan Pacifique), qui impacte le climat dans tous les pays. Cette instabilité due au changement climatique affecte Bamako ainsi que la partie sud de la région de Ségou, mais est bénéfique à certaines localités comme Nioro, Yélimané et Nara qui, habituellement, n'enregistrent pas de pluies tôt mais en ont déjà reçu une



L'instabilité due au changement climatique affecte Bamako ainsi que la partie sud de la région de Ségou, mais est bénéfique à certaines localités...

bonne quantité cette année. Ensuite, l'insuffisance des conditions météorologiques pour l'éclatement des orages. « À Bamako et dans les localités en déficit, les conditions météorologiques ne sont pas

atteintes en terme d'humidité dans les basses et moindres couches, au niveau de la situation atmosphérique. À cela il faut ajouter également le manque de potentiel d'énergie pour déclencher de grands orages, avec de bonnes quantités de pluies », explique M. Mangané.

Quelle incidence ? À en croire le Chef du Bureau prévisions et alertes météorologiques de Mali Météo, la situation que connaissent Bamako et certaines localités en ce début d'hivernage n'aura pas d'incidence sur la suite de la saison pluvieuse. « Les tendances sont bonnes et la situation va se redresser à partir du 15 juin. Du 15 au 20 juin, il y aura un premier redressement et du 20 au 30 juin, la pluie va véritablement s'installer pour atteindre

son pic durant les mois de juillet, août et septembre », indique M. Bakari Mangané. Par ailleurs, précise-t-il, les risques d'inondations restent élevés pendant la période de juillet à septembre. ■

EN BREF

ASSISTANCE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DU PAM : PLUS DE 2,4 MILLIONS DE BÉNÉFICIAIRES AU MALI EN 2023

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a fourni une assistance vitale à 2 400 614 personnes, dont 54% de femmes, 2 071 997 résidents, 318 612 déplacés internes et 10 005 réfugiés, distribuant plus de 80 millions de dollars américains et plus de 13 000 tonnes de nourriture aux personnes dans le besoin à travers le Mali en 2023. C'est ce qui ressort de son Rapport annuel 2023, rendu public le 10 juin 2024. Le PAM a dû faire face à de nombreux défis, notamment un nombre record de populations en situation de famine (IPC 5), des difficultés d'accès et des changements de contexte dus au retrait de la MINUSMA, mais a amélioré son efficacité grâce à une augmentation de 51% de sa capacité d'absorption des fonds. « Le PAM a œuvré de manière stratégique pour cibler simultanément plusieurs domaines, notamment les besoins d'urgence en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, les activités de résilience et l'augmentation du pouvoir d'achat des bénéficiaires grâce aux transferts monétaires, tout en renforçant l'économie locale et en améliorant les systèmes de production alimentaire à l'aide d'approches sensibles au climat », souligne le rapport. Il a en outre apporté une assistance alimentaire d'urgence, mené des activités dans le domaine de la prévention et de la supplémentation contre la malnutrition et fourni aux acteurs humanitaires des services aériens, des services logistiques, des services informatiques et de communication, ainsi que des services d'ingénierie à la demande. ■

M.K

ÉCHOS DES RÉGIONS

SEMAINE CULTURELLE ET ARTISTIQUE DE MOPTI : LA 2 ÈME ÉDITION DÉBUTE LE 19 JUIN

« La culture facteur de paix, de sécurité et de développement ». C'est le thème retenu pour la 2ème édition de la semaine culturelle et artistique de Mopti qui se tiendra du 19 au 23 juin 2024 dans la Venise malienne. Les organisateurs, en l'occurrence, la mairie de Mopti et ses partenaires, étaient devant les médias le 11 juin 2024 pour la conférence de presse de lancement de l'évènement. Au programme pour cette 2ème édition, plusieurs activités sont prévues telles que le concours inter quartiers de danses traditionnelles, sketchs, solo de chant et de chœur, l'ouverture du centre artistique et culturelle de Mopti et des concerts entre autres. La semaine culturelle et artistique de Mopti a pour objectif de contribuer à la cohésion sociale et promouvoir une image de paix et de stabilité de la région. ■

M.K

LÉGISLATIVES ANTICIPÉES EN FRANCE : LE PARI RISQUÉ D'EMMANUEL MACRON

Après le coup de tonnerre de la dissolution de l'Assemblée nationale, Emmanuel Macron a dévoilé le mercredi 12 juin son plan de bataille pour tenter d'arracher une « majorité claire » pour le reste du quinquennat et contrer le Rassemblement National, aux portes du pouvoir. Un pari risqué selon plusieurs observateurs.

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA



Emmanuel Macron, le président français, joue gros lors des législatives anticipées.

Seulement une heure après l'annonce des premières estimations des résultats des élections européennes, dimanche dernier, Emmanuel Macron a annoncé dissoudre l'Assemblée nationale et convoquer des élections législatives pour le 30 juin et le 7 juillet. Face à la presse mercredi, il a assumé la dissolution de l'Assemblée. « Les suffrages exprimés lors des Européennes ont placé les forces d'extrême droite à près de 40% et les extrêmes à près de 50%. C'est un fait politique que l'on ne saurait ignorer ». Emmanuel Macron a également fustigé

des « alliances contre-nature ». « Ils ne sont d'accord sur rien, sinon les postes à partager, et ne seront pas capables d'appliquer un même programme », a-t-il lancé. « Ce sont des bricolages d'appareils ». Il faisait référence notamment à une alliance entre le Rassemblement National de Marine Le Pen et les Républicains, que soutient le Président de ce parti, Éric Ciotti. Ce dernier est depuis dans l'œil du cyclone. Les cadres des Républicains, qui désavouent cette alliance, ont tenu un bureau politique mercredi. A l'issue, M. Ciotti a été exclu. Alors que la droite se déchire, les grandes

manœuvres sont lancées du côté de la gauche, où le Parti Socialiste (PS), le Parti Communiste Français (PCF), Europe Écologie Les Verts (EELV) et La France Insoumise (LFI) ont annoncé « des candidatures uniques dans chaque circonscription » et la constitution d'un « Nouveau Front Populaire ». Un accord sur la répartition des circonscriptions a été trouvé. Il prévoit 229 candidats LFI, 175 candidats socialistes, 92 candidats écologistes et une cinquantaine de communistes. Du côté de l'extrême droite, Éric Zemmour veut une alliance avec le Rassemblement National en dépit de la réticence de ce parti. Il l'a assuré sur X : « ce n'est pas terminé ! Je vois tant de Français qui attendent cette union. Nous leur disons l'union est encore possible. Les instances de Reconquête sont prêtes à reprendre langue avec le Rassemblement National pour avancer ». Marion Maréchal, membre du parti de Zemmour, a appelé à voter pour l'union des droites, donnt pour le RN. Le Président français a exclu toute intention de démissionner, quels que soient les résultats des législatives. Il a précisé « nous y allons pour gagner ». Ces élections législatives anticipées permettront d'élire 577 députés. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

IRAN : SIX CANDIDATS EN LICE POUR LA PRÉSIDENTIELLE

Six candidats, pour la plupart conservateurs, ont été autorisés à concourir à l'élection présidentielle du 28 juin destinée à remplacer Ebrahim Raïssi, décédé dans un accident d'hélicoptère en mai. Ils ont été sélectionnés par le Conseil des Gardiens de la Constitution, un organe non élu dominé par les conservateurs et chargé de superviser le processus électoral, parmi les 80 personnalités ayant déposé leur candidature. Parmi ceux qui pourront faire campagne figurent le Président conservateur du Parlement Mohammad-Bagher Ghalibaf, le Maire de Téhéran Alireza Zakani et Saïd Jalili, l'ancien négociateur ultraconservateur du dossier nucléaire. Ont été également sélectionnés Amir Hossein Ghazizadeh Hashemi, le chef ultraconservateur de la Fondation des Martyrs, et Mostafa Pourmohammadi, un ancien ministre de l'Intérieur. Le seul réformateur en lice est Massoud Pezeshkian, un député de la ville de Tabriz (nord-ouest), ancien ministre de la Santé. En revanche, le Conseil a disqualifié Mahmoud Ahmadi-nejad, qui souhaitait à 67 ans retrouver le poste de Président qu'il a occupé de 2005 à 2013. Il avait déjà été écarté aux présidentielles de 2021 et 2017. ■

B.S.H

Pétrole Le Sénégal débute l'extraction et devient producteur

Le Sénégal est entré dans le cercle des pays producteurs d'hydrocarbures. La compagnie australienne Woodside Energy a annoncé le début de l'extraction de pétrole du champ de Sangomar, au large des côtes africaines. En eaux profondes, à environ 100 km au sud de Dakar, il contient du pétrole et du gaz. Le projet, dont le développement a été lancé en 2020, a nécessité environ 5 milliards de dollars d'investissements, selon la compagnie. Il vise une production de 100 000 barils par jour. La patronne de la compagnie australienne, Meg O'Neill, parle quant à elle de « jour historique pour le Sénégal et pour Woodside ». La décou-

verte de vastes gisements de pétrole et de gaz dans l'Atlantique depuis 2014 a soulevé des espoirs considérables. Les revenus attendus du gaz et du pétrole sont chiffrés par Petrosen à une moyenne annuelle de plus d'un milliard d'euros sur une période de trente ans. Mais le nouveau Président Bassirou Diomaye Faye a fait campagne sur la promesse de revoir ou de renégocier les accords pétroliers et gaziers, miniers ou de pêche passés par l'ancienne administration et jugés défavorables au Sénégal. Le Premier ministre Ousmane Sonko a réaffirmé dimanche cette volonté de revoir les contrats. ■

EURO : L'ALLEMAGNE ACCUEILLE L'EUROPE

C'est ce vendredi que l'Allemagne ouvre le bal de son « Euro » face à l'Écosse. À l'Allianz Arena de Munich, la Nationalmannschaft va lancer une compétition de football très attendue.

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA



L'Allemagne est très ambitieuse pour l'Euro 2024 qui se dispute sur ses terres.

La sélection nationale allemande ambitionne de faire mieux que les clubs de Bundesliga qui ont disputé et perdu des finales européennes cette saison (Dortmund, Bayer Leverkusen). Mais les Allemands ne préparent pas de la meilleure des manières ce championnat d'Europe. Après un nul contre l'Ukraine (0-0 le 3 juin), puis une victoire étonnante

contre la Grèce (2-1 le 7 juin), une altercation a éclaté entre deux de ses joueurs le 10 juin, Antonio Rüdiger et Niclas Füllkrug. Ce dernier n'a pas apprécié un tackle trop appuyé de son coéquipier, adversaire en finale de Ligue des Champions. Proches d'en venir aux mains, ils ont été séparés par le staff technique. L'Allemagne n'a plus remporté l'Euro depuis 1996 et reste

sur des derniers tournois très décevants. La France, l'une des favorites, s'avance avec un peu plus de certitudes. Finalistes de l'Euro en 2016, Champions du monde en 2018, finalistes du Mondial 2022, Didier Deschamps et ses joueurs sont habitués à performer lors des grandes compétitions. L'équipe, qui sera emmenée par Kylian Mbappé, le néo-madrilène, est logée dans le groupe D avec la Pologne, l'Autriche et les Pays-Bas. La Fédération française de football a fixé comme objectif à l'équipe d'atteindre au minimum les demi-finales. Selon l'observatoire du football CIES, qui a procédé à une analyse de la compétitivité des équipes engagées, la France, l'Angleterre, l'Espagne et l'Allemagne sont les mieux placées pour atteindre le dernier carré de la compétition. Si les Three Lions anglais sont parmi les grands favoris, leur sélectionneur Gareth Southgate s'est montré lucide sur son avenir après la compétition. « Si nous ne gagnons pas, je ne serai probablement plus là. C'est peut-être ma dernière chance », a-t-il assuré. Après avoir manqué le titre de peu à domicile il y a trois ans, tout autre résultat qu'une victoire finale serait considéré comme un échec pour les Anglais. L'étude du CIES exclut l'Italie, Championne d'Europe en titre, et également le Portugal. La Seleçao de Cristiano Ronaldo, qui va disputer son sixième Euro, un record, dispose pourtant d'une très bonne équipe sur le papier. Les Lusitaniens ont remporté l'intégralité de leurs rencontres de qualification en étant la meilleure attaque (36 buts inscrits) et la meilleure défense (2 buts encaissés). ■

Fury - Usyk La revanche en décembre

Le poids lourd ukrainien Oleksandr Usyk affrontera de nouveau le Britannique Tyson Fury, qu'il a battu en mai sur décision partagée des juges, le 21 décembre à Ryad, ont annoncé mardi les organisateurs du combat. Usyk était devenu le 19 mai le premier champion incontesté de la catégorie des poids lourds depuis Lennox Lewis, qui avait atteint le Graal en 1999 à Las Vegas, à l'issue de sa victoire face à Evander Holyfield. Seulement il n'existait à cette époque que trois ceintures, quand Usyk en détient aujourd'hui quatre (WBA, WBO, IBF et WBC, cette dernière étant celle qu'il a conquise face à Fury). Son exploit est donc inédit. Fury, qui a subi sa première défaite lors de ce combat, n'en digère pas le résultat. Il a assuré avoir gagné mais regrette que les « gens se soient rangés » derrière son adversaire parce que son pays est en guerre. ■

B.S.H



CARTONS DE LA SEMAINE

Retraité depuis 2019, **Fernando Torres** a depuis entamé une carrière d'entraîneur. Il sera la saison prochaine sur le banc de la réserve de l'Atletico de Madrid, son club formateur, après avoir coaché les U19. Torres, 40 ans, a été pensionnaire du club de 1995 à 2007 puis de 2015 à 2018.

Le handballeur **Benoît Kounkoud** a été condamné à 4 100 euros d'amende pour exhibition sexuelle par le tribunal de Paris, avec exclusion de la mention à son casier judiciaire. Le champion d'Europe français était accusé de tentative de viol. L'ailier droit figure dans le groupe élargi convoqué par Guillaume Gilles pour préparer les JO de Paris.

SALON INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE : PROPULSER LA MUSIQUE MALIENNE VERS DE NOUVEAUX HORIZONS

Le Centre international de conférences (CICB) abritera du 21 au 22 juin 2024 la première édition du Salon international de la musique de Bamako. L'initiative va regrouper des acteurs-clés du secteur musical pour une réflexion approfondie sur les enjeux économiques et les diverses perspectives. Elle vise à créer un espace de dialogue constructif et à explorer des solutions novatrices pour l'industrie musicale malienne.

MOHAMED KENOVI



Le salon international de la musique se tiendra du 21 au 22 juin prochains.

Rémunération par les streams au Mali, potentiel inexploité et perspectives internationales ». C'est le thème choisi pour l'édition inaugurale du Salon international de la musique de Bamako. « Nous entendons de manière récurrente les cris de cœurs de ces milliers d'artistes qui ont fait de la musique au départ par passion mais qui n'arrivent au final pas à vivre convenablement de cette passion, faute de connaissance du business musi-

cal ou bien par manque d'informations », explique Souleymane Sidibé, Directeur du label KOB Industry, initiateur du Salon.

Objectifs divers En réponse à une « lacune critique » au sein de l'industrie musicale du Mali, le Salon international de la musique vise plusieurs objectifs. Faciliter les discussions stratégiques entre les professionnels pour identifier des moyens concrets de renforcer l'économie musicale locale, favo-

riser l'accès à l'information, aux ressources et aux opportunités pour les artistes émergents et les professionnels de l'industrie, encourager la diversification des sources de revenus des musiciens, en mettant l'accent sur la rémunération par les plateformes de streaming au Mali, et explorer les moyens de promouvoir la musique malienne en Afrique et au-delà en renforçant sa présence sur la scène musicale mondiale. « En créant un espace dédié à la réflexion, à l'échange d'idées et à la conception de solutions novatrices, le Salon s'engage à optimiser les revenus des artistes, à découvrir de nouvelles sources de revenus, à renforcer la communauté musicale, à promouvoir la musique malienne à l'échelle mondiale et à encourager l'éclosion de nouveaux talents », souligne M. Sidibé. « Cette initiative se positionne comme un moteur essentiel de croissance et d'innovation au sein de l'industrie musicale malienne, contribuant de manière significative à son développement durable et à son rayonnement international », poursuit l'initiateur du Salon.

Au menu de cette première édition du Salon international de la musique, plusieurs activités sont prévues, dont deux panels de discussion, une conférence, deux formations en mixage audio et en écriture de texte et un concert. L'artiste Cheick Tidiane Seck est l'ambassadeur de l'événement. ■

INFO PEOPLE

KEVIN SPACEY RUINÉ

Au mois d'août 2022, Kevin Spacey avait été condamné à verser 31 millions de dollars à la production de House of Cards, dont il avait été renvoyé à la suite d'accusations de harcèlement sexuel. À l'époque, quatre hommes ont porté plainte contre l'acteur suite à des incidents qui se seraient produits entre 2001 et 2013. Lors d'une interview avec Piers Morgan le mardi 11 juin, Kevin Spacey a été submergé par l'émotion lorsqu'on lui a demandé où il vivait. « Votre question est ironique, car cette semaine, je vends ma maison à Baltimore... Elle est sur le point d'être vendue. a-t-il déclaré. Et d'ajouter ensuite : "Je ne sais pas où je vais vivre maintenant". En raison des frais juridiques élevés, le comédien a avoué ne plus avoir d'argent.

YANNICK NOAH BIENTÔT PAPA POUR LA SIXIÈME FOIS

Yannick Noah, l'ancien champion de tennis et artiste, âgé de 64 ans, se prépare à l'arrivée d'un nouvel enfant. Sa discrète compagne Malika de 31 ans sa cadette est enceinte de 5 mois selon une information du magazine Voici. Malika, 33 ans, partage la vie de Yannick Noah depuis 2022. Elle est issue d'une famille de diplomates africains. Les tourtereaux restent très discrets sur leur vie privée, tout juste sait-on qu'ils passent une partie de leur temps à voyager : Tahiti, et récemment le Cameroun, où Yannick Noah est établi depuis quelques années. Le vainqueur de Roland-Garros 1983 est déjà papa de Joakim (né en 1985), Yéléna (1987), Elejah (1996), Jenaye (1997) et Joalukas (2004).



Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Boubacar Sidiki HAÏDARA

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Boubacar Sidiki HAÏDARA - Mohamed KENOVI - Fatoumata MAGUIRAGA

Photographie : Emmanuel B. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenya, près M/ÉVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



*Consommer Sahel Infusion,
c'est consommer le Made in Mali.*



Tél : (+223) 20 21 04 07 / 66 75 84 79 / 66 74 96 62 / 66 74 67 78

Site web : www.sahelinfusion.com